



PRÉFÈTE DU GARD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires et de la mer

Service eau et risques Unité milieu aquatique et ressource en eau

Réf. : SER/MARE/GS

Affaire suivie par : Geneviève SOLER

Tél. : 04 66 62 65 22

Courriel : genevieve.soler@gard.gouv.fr

Nîmes, le 9 juin 2022

Projets de cahier des charges et conditions particulières pour l'exploitation du droit de pêche de l'État du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027.

Date de mise à disposition du public est de 21 jours : du 9 juin 2022 au 30 juin 2022 inclus.

Réglementation à l'exploitation du droit de pêche de l'État dans les eaux mentionnées à l'article L 435-1 du code de l'environnement

- Note de présentation de la direction départementale des territoires du Gard.
- Projet d'approbation du cahier des charges et conditions particulières pour l'exploitation du droit de pêche de l'État pour une période de 5 ans à partir de 2022 jusqu'au 2027.

Vous pouvez formuler vos observations par courrier ou bien par courriel aux adresses suivantes :

Voie postale :

Direction départementale des territoires et de la mer du Gard – Service eau et risques / unité milieux aquatiques et ressource en eau – 89, rue Weber – CS 52002 - 30907 Nîmes cédex 02

Voie de messagerie :

ddtm-ser@gard.gouv.fr